

## Petites phrases en haut-lieu

*Une faute professionnelle, d'accord. Un "recitificatif" s'imposait, encore d'accord. Mais pas de quoi en faire un drame. A propos de l'interview "tronquée" du vice-premier ministre iranien à l'émission "Tell Quel" du 13 mars dernier, le Conseil fédéral, emboîtant le pas à Kurt Furgler (mais quelle a été l'attitude des membres romands du gouvernement?), se couvre de ridicule.*

*Invoquer l'article 13 de la concession de la SSR, brandir l'étendard de la "compréhension internationale", faire allusion à la "sûreté extérieure ou intérieure" de la Confédération et des cantons, sous-entendre que les "rapports internationaux" de la Suisse seraient mis en*

*danger par cette interview "inopportune", c'est tenir les téléspectateurs pour plus crédules qu'ils ne le sont.*

*On attendait la Télévision suisse romande au contour, celle-là même dont Claude Torraccinta disait, à l'occasion des dix ans de Temps présent dans la "Basler Zeitung" qu'elle est une des plus "libérales" d'Europe. On a saisi n'importe quelle occasion pour faire un exemple, pour préparer le terrain à un article constitutionnel restrictif, pour donner du venin aux spécialistes qui concoctent une "conception globale des médias". On tape sur la table du Conseil fédéral comme sur le zinc du bistrot à la pause-café: cette fois "ils" y sont allés un peu fort! Kurt Furgler, à la tête de son département tentaculaire de la Justice et de la Police (en page 7, l'hommage de M. Leiter) s'époumone à crier au loup, et quand vraiment le loup sera là...*

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
No 496 12 avril 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley

## La Maison et le lutteur

Démissions tous azimuts d'Arthur Villard qui quitte donc à la fois le Parti socialiste suisse, le syndicat VPOD, ses responsabilités à l'exécutif de la ville de Bienne et ses multiples sièges dans des commissions diverses. Le détonateur: l'écoeurement du lutteur biennois devant l'incapacité de la gauche à faire vivre et prospérer la Maison du Peuple à Bienne (on va vers une vente du bâtiment au plus offrant): "La Maison du Peuple est le symbole du mouvement ouvrier: je ne puis admettre qu'il soit vendu à l'encan" (voir l'hommage rendu à Villard par "Biel-Bienne", No 17). Arthur Villard, combattant socialiste pour la paix, Arthur Villard défenseur acharné du service civil pour les objecteurs de conscience (1963: appel à 300 jeunes de Suisse pour les inciter à refuser le service militaire si en juillet 1964 un service civil de remplacement n'était pas institué), Arthur Villard instituteur dénoncé comme le

"crypto-communiste" qui corrompt la jeunesse qu'il est censé éduquer, Arthur Villard, conseiller national (élu avec 97 000 voix), refusé à la Commission militaire (puis accepté il y a quelques semaines), on ne compte plus les combats menés par cet homme politique en butte pendant des années à tous les mensonges, à toutes les diffamations, mais toujours aux avants-postes pour défendre coûte que coûte ses principes. Etonnante coïncidence, l'annonce de sa retraite de la scène politique traditionnelle et de son engagement aux côtés des "anarchistes" survient au moment où le comité de l'initiative "pour un authentique service civil" publie qu'il a récolté assez de signatures pour pouvoir une nouvelle fois porter cette question cruciale devant le peuple.

La traditionnelle et inévitable "trêve" pascalle nous contraint à espacer la parution de "Domaine Public". Le prochain numéro paraîtra donc le 26 avril prochain. Impératifs techniques obligent. Merci de votre compréhension. Bonnes fêtes!

## La «solution» du déchets

Vous avez bien entendu : parmi les conditions nécessaires pour obtenir l'autorisation de construire une centrale nucléaire, il faut apporter la garantie de l'élimination sûre et à long terme des déchets radioactifs.

Et vous l'avez bien compris : là, on se moque de nous !

Mais bien sûr : depuis le temps qu'on nous affirme que le problème des déchets est résolu, il n'y a plus besoin de garantie : c'est déjà garanti ! Et voyons comment.

Le rapport technique de la CEDRA de 1976 (ce n'est pas si vieux) concernant le projet de stockage de déchets radioactifs sur la Commune de Bex prévoyait que les déchets hautement radioactifs soient isolés de la biosphère pendant un million d'années. Pour les déchets de radioactivité moindre, l'anhydrite était la roche offrant les garanties nécessaires.

Depuis lors, nos autorités et les milieux proches de la CEDRA nous ont appris plusieurs choses nouvelles :

— Les pays qui retraitent nos combustibles irradiés vont bel et bien nous renvoyer nos déchets hautement radioactifs pour que nous nous débrouillions tout seuls. On s'y attendait, et c'est d'ailleurs bien normal. Le problème reste néanmoins résolu.

— La période d'isolement nécessaire pour ces déchets devient tout à coup et sans explication dix fois plus courte : plus besoin d'un million d'années, cent mille ans suffiront. 90% de rabais ! Le problème est toujours (est toujours mieux) résolu.

— L'anhydrite, c'est du passé : on mettra nos déchets dans d'autres formations, par exemple à grande profondeur dans le socle cristallin. Le rapport cité de la CEDRA disait pourtant (1976) que "les granites et les gneiss suisses... ne se prêtent pas bien au stockage des déchets radioactifs". Mais les Bellerins sont calmés —

du moins on l'espère — et le problème est encore résolu.

Pendant combien de temps faut-il mettre à l'épreuve un modèle automobile pour pouvoir offrir une garantie d'un an ? Si elle "tient" trois jours et demi, peut-on en déduire qu'elle tiendra bien un an ? Mais voyons, c'est cent fois plus long : on ne peut pas extrapoler à cette échelle !

Pour qu'un dépôt de déchets puisse être garanti cent mille ans (ne parlons plus de ce fâcheux million), un millier d'années d'observation ne suffira de loin pas : il faudra bien plus longtemps pour pouvoir donner une garantie quelconque.

Là, j'entends encore la voix du Professeur Jäckli, géologue qui a rédigé une partie du rapport de la CEDRA et qui est notre autorité nationale en la matière. Lors d'une assemblée à Liestal, il y a quelques années, des ergoteurs comme moi l'agaçaient et il leur avait répondu : "Et puis on va bien bricoler ça d'une manière ou d'une autre !" (Et le rapport de la CEDRA, qui n'avait rien oublié, disait discrètement : "Et c'est également pour des raisons psychologiques qu'il importe aux membres de la CEDRA de créer aussi vite que possible un dépôt de ce genre : en effet, l'absence de dépôt en Suisse pour les déchets radioactifs est souvent utilisée comme argument contre la construction de centrales nucléaires.")

Soyez donc rassurés, producteurs d'électricité : il n'y a aucun risque (pour vous) ! Cette exigence de résoudre le problème, c'est pour assurer le bon peuple. En fait, il y a bien longtemps que le problème est résolu. On n'a aucune idée comment, mais cela n'a pas d'importance. Et quoi qu'il arrive, on connaît des gens qui sauront bien "bricoler ça" quand les déchets seront là.

A moins que... diable ! Pourvu que ces casse-pieds d'"antinucléaires" ne s'aperçoivent pas qu'on a voulu les blouser !

François Burnier

## Où l'idéal coopératif prend l'eau

En 1967, le groupe Coop, qui s'appelait encore l'Union suisse des coopératives de consommation, cessait d'être la plus grande entreprise de vente au détail suisse ; cette année-là, les magasins des "coopératives historiques" réalisaient un chiffre d'affaires de 2347 millions de francs, contre 2389 millions pour les succursales Migros.

Depuis lors, l'écart n'a cessé de se creuser. L'an dernier, Migros en était à 6,4 milliards et Coop à 4,54 milliards, pour les seules ventes de détail. Et au niveau du groupe d'entreprises tout entier, les chiffres étaient encore plus implacables : 7,5 milliards pour Migros et 5,2 milliards pour Coop.

Et pourtant Coop a, semble-t-il, consenti des efforts immenses pour compenser le handicap de son ancienneté et celui de structures héritées d'un passé glorieusement non-gestionnaire.

En quinze ans, les fusions opérées sous la pression d'une nécessité de plus en plus impérieuse ont "permis" de réduire l'effectif des sociétés coopératives de consommation de 501 à 78 et le nombre des points de vente de 4500 à 1670. Le processus de concentration a même atteint le Tessin, dont la résistance tenace lui a valu d'être considéré comme "le sol le plus pierreux qui soit" ; dit Robert Kohler, président de la direction de Coop suisse, homme d'appareil et exécutif des hautes œuvres technocratiques, davantage préoccupé par les critères de rentabilité que par la philosophie coopérative.

Il suffit de lire le discours tout empreint de conformisme bon teint prononcé par le dit Robert Kohler lors de la conférence annuelle de Coop tenue à Bâle la semaine dernière, il suffit de parcourir le document pompeusement intitulé "Finalité d'entreprise du groupe Coop" pour comprendre que, même du

haut de la haute tour aménagée l'an dernier, on a de la peine à penser "large" et à se détacher des contingences immédiates — effectivement préoccupantes.

La "finalité" du groupe? Passons sur la traduction qui n'éclaire guère la pensée des auteurs, elle-même confuse. Or donc, il paraît qu'en Suisse "on reconnaît davantage notre prestation et on voit en nous (Coop) un partenaire digne de confiance dans le secteur de l'approvisionnement". Fort bien, mais où sont les objectifs originaux de cette entreprise? Priorité au rendement économique, profession de foi en "notre ordre social libéral", prise en considération "dans la mesure du possible" des problèmes économiques, sociaux et écologiques, indépendance financière et auto-financement maximal, autant de principes éprouvés, une bannière peu compromettante pour les tenants du mouvement coopératif. Avec toutes nos condoléances à ceux qui devront, se basant sur des principes aussi vagues, fabriquer des "maximes" d'action capables de guider, dans leurs activités quotidiennes, les chefs acheteurs, les directeurs de sociétés et autres responsables de fabriques, d'entrepôts et de magasins.

La peur, la "crise" sont de bien mauvaises conseillères. Elles incitent au repli, au gros dos, à la chèvre-chou, quand l'imagination et l'audace seraient de rigueur. Ne fût-ce que dans l'intérêt bien compris des centaines de milliers de ménages en quête d'un comportement critique de consommateur averti et pour qui Coop, c'est encore "autre chose".

A tous égards du reste le moment est propice au "démarquage": Migros, un peu gênée, encombrée même par ses propres dimensions, est un monstre vulnérable. Le "roquet" Usego s'est risqué à l'attaquer, de la plus mauvaise manière qui soit d'ailleurs, donc sans chance de succès. Mais l'immense Coop, avec sa fortune immobilière (non avouée, mais à coup sûr colossale) pourrait porter des coups qui seraient durs et qui laisseraient envisager de nouveaux équilibres dans la branche. A une condition: oser le faire, et motiver le personnel

dans cette tentative. Car il faut l'avouer, à la limite, la seule différence entre Coop et Migros, c'est que la seconde exige — et obtient — bien davantage de ses collaborateurs, particulièrement de ses cadres moyens et supérieurs, soumis à un drill permanent et à des stimulants continuels. Pas de cette drogue chez Coop, et non pas pour des motifs "idéologiques" qui pourraient être honorables, mais parce qu'y règne une culpabilisation somnolente. L'idéal coopératif au rencart et la gestion ronronnante n'ont décidément pas de quoi enthousiasmer.

Grave, cette décrépitude de l'idéal coopératif à travers son représentant le plus connu, alors que dans la Suisse entière des "collectifs" tentent de trouver leur rythme de croisière en mettant en pratique les principes difficiles caractéristiques du mouvement généreux qui présida à la naissance de Coop.

GENÈVE

## Les lendemains qui ne chanteront pas

*Vague de fond de la gauche socialiste: avant les élections genevoises, la presse le prédisait, et la droite le craignait. Il y a des prophéties qu'il est bon de publier pour qu'elles ne se réalisent pas: on endort d'adversaire et on réveille les enthousiasmes dans son camp.*

*Après les élections, nouveau commentaire unanime: raz de marée des libéraux.*

*Ces deux photographies, avant-après, vague de fond et raz de marée, sont aussi trompeuses l'une que l'autre. Raccourcis simplistes pour décrire la politique spectacle, mots passe-partout de l'information vendue au quotidien — sports, météo, activité économique, vie politique, un seul vocabulaire.*

*La Ville de Genève a perdu 5000 électeurs en quatre ans; ce sont les quartiers populaires qui s'amaigrissent, alors que les "beaux quartiers" se développent encore. Premier élément d'appréciation.*

*La participation, ensuite. Si elle est stable en*

*moyenne pour la ville par rapport à 1975, elle varie tout de même de quartier en quartier: nettement plus forte dans les quartiers "bourgeois", elle stagne ou recule dans les fiefs de la gauche. La bonne société s'est mobilisée devant les dangers: la peur est bonne compagne de l'esprit civique. Meilleure encore que l'espoir d'un changement. Deuxième élément d'appréciation.*

*Il reste que la Ville de Genève n'est pas le Canton. On est en présence de 44 communes. Vernier, près de 30 000 habitants, se donne une majorité de gauche. Voilà aussi un changement considérable. Et partout, dans les agglomérations suburbaines, dans les communes de campagne, les socialistes progressent.*

*Plus que des variations dans les options des électeurs, ce sont d'abord des transformations dans la structure de la population — exode vers la périphérie — qui expliquent les résultats. Prendre en compte également des comportements divergents dans les différentes couches sociales: apathie chez les salariés — la gauche est là directement interpellée! — et réaction des privilégiés.*

*Mais le décompte des voix et des sièges ne suffit pas pour établir un bilan politique; il s'agit aussi de comptabiliser la réalisation des objectifs. Ici, la gauche est déjà gagnante: sans l'appui d'une majorité, ses idées peu à peu passent dans les faits et sont reprises tous azimuts; pas le triomphe, mais des jalons non négligeables.*

*Un seul exemple: la Ville de Genève est le premier propriétaire immobilier de la Commune et elle met sur le marché des logements confortables à des prix abordables.*

*Demeure le paradoxe: la poussée des libéraux qui nous promettent le printemps, c'est le succès des représentants du béton, de la circulation automobile prioritaire et de la promotion sauvage, alors que la tendance dominante dans ce canton urbain est, en réaction, à la préservation de l'habitat, au développement de conditions de vie plus agréables en ville. Si les libéraux se laissent aller à leurs penchants, cela promet de belles claques populaires pour les quatre ans à venir.*

## Les bonnes intentions qui n'engagent à rien

*Accident nucléaire d'Harrisburg: dans toute l'Europe, des réactions de la même eau, déclarations de principe, protestations de bonne volonté, engagements fiévreux pour un contrôle plus actif du développement nucléaire, bref des phrases qui n'engagent à rien, des mots donnés en pâture à des populations qui n'ont pratiquement aucun moyen de contrôle sur la politique réelle suivie.*

*Economies d'énergie. Avertissement sévère, comme d'habitude, de l'Agence internationale pour l'énergie, à l'endroit de la Suisse: réduisez rapidement votre consommation de pétrole de 5%! Mais personne ne bouge. A la li-*

## Un programme communal d'économies

Tirer la leçon de la reprise en main de la politique énergétique par la collectivité, c'est aussi fixer des points de repère précis, concrets, des objectifs réalisables dans l'immédiat, bref c'est tout mettre en oeuvre pour tenter de freiner la grande bouffe d'électricité.

Dans cette perspective, une initiative pilote dans la région de l'Est vaudois, à l'actif du Comité de soutien à l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire, région Vevey, Montreux et environs, Les Chaux (adresse utile: 1801 Les Monts-de-Corsier).

Fin mars dernier, tous les syndicats, municipaux, députés et conseillers communaux de la région recevaient une série de propositions "concrètes et réalisables" pour "favoriser les économies d'énergie et encourager l'utilisation des énergies renouvelables et décentralisées qui seules

*mitte, le pari sur l'atome devient un alibi: la "diversification" de nos sources d'énergie est en bonne voie!*

*Toujours les économies d'énergie. L'Office fédéral de l'économie énergétique, qui dépend du Département fédéral des transports, communications et de l'énergie publie une liste de recommandations à l'intention des consommateurs. Principales cibles: le chauffage, la préparation d'eau chaude et les transports, soit les secteurs de gaspillage privilégié du mazout. Jusqu'ici, pas de déchaînement d'enthousiasme et c'est compréhensible: ces conseils, tout bien intentionnés qu'ils soient, vont à contre-courant de la masse de publicité déversée pour encourager les Suisses à ne pas lésiner sur les dépenses d'énergie pour accroître leur confort.*

assurent une véritable indépendance énergétique à l'égard des pays étrangers".

Les responsables politiques étaient là mis au pied du mur: les populations par eux représentées avaient voté dans leur grande majorité en faveur de l'initiative (mis à part deux communes: Corseaux, 43,7% de "oui", et Rivaz, 47% de "oui"). Et même si, de cas en cas, les mesures soigneusement exposées dépassaient leur zone de compétence légale, la question était posée: ces hommes et ces femmes détenteurs d'un mandat populaire allaient-ils faire tout leur possible pour mettre en oeuvre une politique réaliste d'économies d'énergie?

Bref, suivons le programme communal énergétique à portée de main de l'Est vaudois (et pourquoi pas, du reste de la Suisse romande d'ailleurs!).

Première cible: les bâtiments communaux existants (écoles, hôtels de ville, etc.); il s'agit là de:

– contrôler et analyser leur situation énergétique;

*La commune de Lutry a entrepris une telle action: l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a mis à disposition son appareillage.*

*Une technique adhoc extrêmement bon marché a été mise en oeuvre, entre autres, à Berne, avec l'aide de la Migros; elle consiste à détecter les pertes de chaleur par photographie à infra-rouge.*

– réaliser les mesures d'isolation et de réglage; – régler la température des locaux de telle manière qu'elle ne dépasse pas 20 degrés (température conseillée: 18 degrés);

– réduire la température des locaux pendant la nuit;

– introduire un système de régulation (vanne thermostatique sur chaque radiateur);

– utiliser autant de bois que possible;

*Contrairement au chauffage à mazout, la combustion du bois ou du bio-gaz n'augmente pas la quantité globale de CO2 dans l'atmosphère (le bilan reste constant).*

– installer sur les principaux groupes de chauffage, des machines à énergie totale "couplage chaleur-force" qui produisent environ 30% d'électricité en plus de la chaleur qui serait produite par une chaudière classique.

*Par exemple, Fiat: TOTEM, Total Energy Modulo; prix: de fr. 10 000. – à 15 000. – pour 15 kw de puissance; ces machines peuvent fonctionner au mazout, au gaz naturel ou au biogaz. Un prototype est en fonctionnement à la station de traitement des boues du Service intercommunal d'épuration des eaux Vevey-Montreux, à Roche. Une ferme d'Aubonne vit en indépendance énergétique grâce au gaz de fumier et à un TOTEM (son propriétaire revend du courant à la CVE).*

### CONSTRUCTIONS SAINES

Deuxième cible: les bâtiments nouveaux; il s'agit là de:

– installer pour le chauffage des locaux, la production d'eau chaude et d'électricité des systèmes combinés utilisant de l'énergie renouvelable (solaire, éolienne): chauffage solaire "passif" (orientation de l'immeuble, disposition des fenêtres), pompes à chaleur, machines à énergie totale, dispositifs de récupération de chaleur, etc.;

– isoler l'enveloppe extérieure des bâtiments de façon adéquate;

– séparer les eaux;

*D'une part les eaux des bains, lavabos, lessive, pour lesquelles on peut récupérer la chaleur; l'eau peut être ensuite directement utilisée pour des travaux d'irrigation.*

*D'autre part les eaux usées, WC et cuisine.*

## NOUVELLE SOLIDARITÉ

Troisième cible: les populations.

Le premier champ d'action: les subsides, les prêts sans intérêts et les allègements fiscaux pour les transformations d'anciens bâtiments ou de systèmes de chauffage ayant pour but de diminuer la consommation d'énergie et d'améliorer les rendements (par exemple: couplage chaleur-force), pour les installations nouvelles utilisant des énergies renouvelables (solaire, bio-gaz, géothermique, éolienne, etc.).

Le deuxième champ d'action: l'information systématique (expositions, conférences, concours, etc.); là les points suivants pourraient faire l'objet de développements: encouragements à l'utilisation des transports publics, à la diminution de la vitesse sur les routes, à l'utilisation rationnelle des appareils ménagers, à une meilleure isolation des maisons et des appartements; mise en question de l'utilisation du chauffage électrique (prélude au tout-nucléaire, comme nous l'avons montré dans ces colonnes).

Le troisième champ d'action: organisation de la récupération des matières premières (aluminium, plomb, papier, métaux lourds, etc.).

*Le prototype d'une installation de pyrolyse pour pneus usagers et produits plastiques désaffectés vient d'entrer en service à Hambourg: dans la pyrolyse, les déchets sont décomposés en aromatique, essence légère et gaz combustibles.*

## PRODUCTEUR SOUS PRESSION

Quatrième cible: les compagnies d'électricité. Là, les communes interviendront auprès de leur représentant aux conseils d'administration pour qu'il défende au moins les points suivants:

– suppression de toute propagande pouvant encourager la consommation d'électricité (chauffage électrique direct);

– adoption des tarifs d'électricité qui encouragent la diminution de la consommation, surtout auprès des gros consommateurs;

*Avec les tarifs actuels, certaines entreprises – par exemple: Tabacs Réunis NE – ont vu leur facture augmenter alors qu'elles avaient diminué leur consommation d'électricité de 30%.*

– suppression des tarifs de faveur pratiqués pour les installations de chauffage électrique direct;

– encouragement de la production d'électricité décentralisée par des tarifs de rachat de courant produit d'au moins six centimes par kwh (production combinée chaleur-force ou petites installations hydro-électriques privées);

– obligation de faire figurer la valeur de rendement énergétique sur tous les appareils mis en vente par les entreprises.

## LOIS ADHOC

Cinquième cible: le domaine législatif. Là, les communes s'emploieront à favoriser la mise en action d'un certain nombre de lois et règlements:

– Edicter des prescriptions légales en vue d'a-

méliorer l'isolation des nouvelles constructions. – Soumettre l'installation d'appareils de conditionnement d'air, de "rideaux d'air chaud" et de chauffage dit "tout électrique" à une autorisation ne devant être accordée que lorsque les circonstances la rendent manifestement nécessaire.

– Remplacer dans un délai imparti par la loi, les fenêtres des bâtiments chauffés par des fenêtres d'une valeur calorifique située au-dessus de 1,8.

– Faire dépendre une autorisation de construire de la condition que la valeur calorifique moyenne de la surface extérieure du bâtiment, y compris les fenêtres, ne dépasse pas 0,75.

– Rendre obligatoire le montage, sur les radiateurs, d'un dispositif à thermostat empêchant que la température ne dépasse 20 degrés, la réduisant la nuit, et la maintenant basse dans les locaux inutilisés tout en évitant le risque de gel.

– Instaurer un contrôle périodique des brûleurs à mazout.

– Rendre obligatoire l'inspection des chaudières à mazout, ainsi que des brûleurs; fixer un délai pour le remplacement des modèles défectueux.

– Lorsque le chauffage et l'eau chaude sont communs à plusieurs appartements, installer des appareils mesurant la consommation de chaque appartement séparément, puis facturer celle-ci séparément.

– Interdire le chauffage (électrique ou avec des carburants fossiles) des garages et piscines.

– Instaurer des normes de construction pour appareils électro-ménagers.

– Créer des réseaux de voies de circulation pour piéton et vélo.

– Faciliter l'octroi de concessions pour la production décentralisée d'électricité (production combinée "chaleur-force" ou petites installations hydroélectriques privées).

– Faciliter l'octroi des autorisations, lors des mises à l'enquêtes de construction de capteurs solaires et autres.

## CIRCULATION

### Usagers de la route: une alternative au TCS

La Suisse allemande n'est plus ce qu'elle était... au moins dans l'esprit des Suisses Romands! Voyez comment on prend en mains, du côté de Zurich ou de Berne, la protection de l'environnement, celle des biens collectifs. Dernière initiative, lancée à Herzogenbuchsee, digne du plus haut intérêt: une levée de boucliers contre le lobby de la voiture et le Touring Club Suisse sous la forme d'une Fédération Suisse des Transports (FST).

Deux objectifs essentiels, selon les "promoteurs":

— Poser le problème de la circulation, et particulièrement celui de la circulation automobile dans le cadre de l'ensemble des activités humaines — on vit, on travaille, on respire, on dort, on marche, etc. — et non plus comme un paramètre prioritaire.

— Accorder un appui soutenu aux modes

de transport dont les usagers ne sont ni puissants, ni souvent organisés, ni bien sûr défendus par des groupes de pression, les piétons (1), les cyclistes, les enfants, les personnes âgées (on sait qu'en 1976, 305% des morts de la route étaient des personnes âgées).

Pour l'instant, la Fondation est le fait de personnalités provenant de toutes les régions de la Suisse et des horizons les plus divers; en ce qui concerne la Suisse romande et latine, on trouve par exemple, à côté du syndicaliste Louis Joye (SEV...), du conseiller aux Etats vaudois Jacques Morier-Genoud (socialiste), la conseillère nationale genevoise Monique Bauer-Lagier (libérale), le conseiller national saint-gallois Franz Jaeger (indépendant), de même que le clown Dimitri ou le physicien Jean Rossel. Des organisations entières ont d'ores et déjà adhéré à la FST à titre collectif: la Fédération suisse pour la protection de la nature, le WWF, l'Institut de la Vie.

Pour atteindre tous ses objectifs, la Fédération doit évidemment s'élargir et elle pré-

voit, pour cette année encore, la création d'un club des transports, véritable alternative au TCS, ouvert à tous, et qui devrait offrir des prestations identiques à ce dernier, l'idéologie en moins.

Urgences: de nouvelles collaborations et de nouvelles sources de financement (adresse utile: 3360 Herzogenbuchsee, case postale; tél. 063.61.51.51.).

NB. C'est aussi en Suisse allemande que vient de naître un autre concurrent du TCS, l'Action Route Libre, association dont les objectifs sont entre autres la lutte contre les limitations de vitesse; les juristes proches de la FST envisageraient-ils la possibilité de poursuivre les responsables de ce genre d'organisation pour complicité d'homicide lors de l'un ou de l'autre des nombreux accidents mortels de circulation imputables à des excès de vitesse (1 188 victimes en 1976) qui ensanglantent les routes suisses?

(1) En attendant que prenne véritablement son essor le "Fussgängerverband" zurichois qui milite activement pour les droits des piétons, ou son homologue genevois l'Union des piétons.

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Pas de quoi fouetter un chat

Racisme.

"Papillon" collé sur les murs:

"Livre interdit en Allemagne

Nous autres

RACISTES

Approuvé par d'éminents professeurs, c'est un livre qui a le mérite d'expliquer scientifiquement la différence biologique qui existe entre les races et le danger que court l'Europe par le métissage."

A supposer que le livre ait été vraiment inter-

dit, je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moyen de lutter contre le racisme.

(Il se trouve d'ailleurs que je connais le livre, dont l'auteur est un de mes amis — ! — et dont je dois dire que tout à été fait pour qu'il devienne raciste au cours de ces années de grâce 1930-1950.)

Plus insidieux, plus dangereux me paraît le racisme non pas "scientifique", mais diffus, banal et quotidien, peut-être inconscient de lui-même.

A ce propos, une anecdote.

Lausanne 1979. Un autre de mes amis remonte le Maupas, coiffé d'un chapeau qui le fait étrangement ressembler à Kafka; rencontre trois Allemands (à en juger par la prononcia-

tion): "Sieh doch der Jude da!", dit l'un des trois à ses camarades. Et tous de rire.

Pas de quoi fouetter un chat? Peut-être...

Autre anecdote.

Genève 1979. La fille d'un autre encore de mes amis s'est fiancée à un Indou originaire du Cachemire et l'accompagne à l'office compétent pour obtenir les papiers nécessaires et notamment un permis de travail. Apprend avec surprise ce que bien sûr nous savons tous: que si l'étrangère qui épouse un Suisse acquiert automatiquement tous les droits attachés à la nationalité suisse, en revanche il n'en va pas de même pour l'étranger qui épouse une Suisse et qui devra tout d'abord faire ses preuves...

Je sais: il y a pour cela d'excellentes raisons, ne serait-ce que d'habituer l'étranger en question aux us et coutumes d'un pays, où dans certains cantons (Neuchâtel), les femmes employées de l'Etat n'ont pas encore obtenu l'égalité de salaire — moi, je suis content: je croyais que le seul canton de Vaud avait la particularité de ne pas observer les prescriptions fédérales!

Toutefois, on pourrait souhaiter que l'employé communal (payé par les impôts du contribuable) se borne à donner naissance des prescriptions légales et s'abstienne de commentaires du genre: "Qu'est-ce que vous avez besoin d'épouser un Indou?... Et puis, si vous n'êtes pas contente, allez voir un peu en Iran, les femmes, comment elles sont traitées!" Etc.

Ceci me rappelle une dernière anecdote.

Genève encore, mais dans les années de l'immédiat après-guerre. Un étranger se présente au contrôle douanier. "Vise-moi un peu le youpin!" dit l'un des douaniers à son collègue. "Moi, je les reconnais au premier coup d'oeil. Tu vas voir: Je vais pas le manquer!" Cependant, le voyageur, qui a entendu la conversation, se dirige vers le bureau du directeur pour protester, présente son passeport: Général de Lattre de Tassigny, chef d'Etat-Major de l'armée française, invité par le Conseil fédéral à assister aux manoeuvres de la Ire (ou Iie) Division!

Et quoiqu'en règle générale, je préfère les douaniers aux généraux...  
J.C.

AMITIÉ

## Leiter expose

*Avoir rendez-vous avec Martial Leiter tous les quinze jours dans DP, c'est déjà un plaisir. Mais que dire alors d'une visite à l'exposition qu'il nous offre (dès le 18 avril) à la Galerie-Librairie Couvaloup à Morges? Un Leiter encore différent. Un régal.*



*Kurt Furgler: Les journalistes de la SSR porteront le chador!*

## Les mots magiques

Le discours politique est traditionnellement émaillé de mots magiques dont la répétition incantatoire semble dispenser de l'exercice périlleux de la définition précise. Ainsi l'autogestion, mille fois présentée comme la solution à tous les maux sociaux hérités du capitalisme, cléf pour un nouvel ordre économique, passe-partout pour un paradis bien rarement décrit. Les rédacteurs de "Zomar", "revue bimestrielle de recherches et de synthèses éditée et distribuée de façon indépendante par une équipe multidisciplinaire" (adresse utile: société coopérative Zomar, case postale, 2501 Bienne), dans la dernière livraison de leur périodique (mars) tentent de sortir des déclarations de principe pour aborder le contenu autogestionnaire sans se payer de mots. Un dossier délicat, honnête jusqu'à proposer au lecteur une manière d'autocritique, débouchant sur une profession de foi: oui, l'autogestion est possible dès aujourd'hui! Un défrichage stimulant, même si l'expression théorique de la démarche et des objectifs ne mène pas encore, à travers les méandres du vocabulaire réservé aux initiés, à un projet directement compréhensible, facilement accessible.

— Dans le magazine hebdomadaire du "Tages Anzeiger", toujours cette série captivante de vulgarisation bien comprise des règlements et autres textes de loi qui cernent les libertés du Zurichois dans les rues de la cité, "Permis, pas permis"; cette fois, la liberté d'expression en matière politique.

Dans le même numéro du TA, un avant-goût du livre qu'a écrit Hans Tschäni, membre de la rédaction suisse du journal sur les partis dans notre pays. Un essai d'interprétation de notre système de représentation populaire dans la perspective des élections nationales de la fin de l'année.

— L'organisation d'élections aura au moins eu

cela de positif dans la Communauté européenne que l'Europe en tant que telle aura directement eu accès, et à très forte dose, aux moyens de communication de masse. Dans les neuf pays concernés en effet, la campagne de sensibilisation passe des interventions systématiques sur le petit écran et dans les principaux journaux. En France, par exemple, apparition de flashes TV dont "bénéficiera" également la Suisse à l'écoute, sur le thème "L'Europe, c'est l'espoir, le 10 juin choisissez votre Europe"; en Allemagne, une gigantesque campagne d'affiches dans les villes de plus de 50 000 habitants complétée par un affichage en grand dans les gares; en Italie, un effort "multi-média" également, et cette affiche, parmi d'autres "Quand 260 millions de personnes rêvent la même chose, elle devient réalité"; au Danemark, un effort spécial pour convaincre les citoyens et les citoyennes qui ne sont pas encore décidés à courir aux urnes: à cette fin, la promotion de l'idée européenne se concentrera surtout sur les électeurs de moins de trente

ans et sur ceux dont l'instruction scolaire est limitée (toute personne intéressée peut commander une brochure éditée spécialement pour la circonstance et une centrale de distribution spéciale a été mise en service pour répondre aux questions posées par téléphone ou envoyées par écrit); le slogan officiel en Irlande: "Votez et confiez à quelqu'un que vous connaissez la tâche de surveiller les choses"; en Belgique, une prolifération de slogans, entre autres: "L'Europe, ce n'est plus une carte, c'est nous tous", "Bientôt l'Europe des Neuf sera l'Europe des 260 millions de citoyens européens", "Maintenant vous avez votre mot à dire dans l'avenir de l'Europe", ou "Ce que va vous apporter l'Europe, aucun pays seul ne peut vous l'apporter", ou encore "Vos 180 millions de voix font la force du Parlement européen". Des goûts et des couleurs (pour plus de détails, "Europa", organe de l'Union européenne, Mouvement européen en Suisse, et de l'Association suisse pour le Conseil des communes d'Europe, mars 1979).

### BAGATELLES

Allons donc, l'émancipation de la femme à des répercussions maintenant sur les valeurs les plus fondamentales de l'Etat helvétique! On va jusqu'à imaginer le plus officiellement du monde dans les sphères compétentes que les femmes gymnastes auraient, au sein d'une organisation faïtière de la gymnastique helvétique, les mêmes droits que les hommes! Qu'on se rassure: ce bouleversement n'est pas pour demain. Mais tout de même, on "planche" sur le scénario de l'entrée de l'Association suisse de la gymnastique féminine au sein de la légendaire Société fédérale de gymnastique en tant que partenaire à part entière (la SFG deviendrait alors la Société suisse de gymnastique). La Suisse n'est plus ce qu'elle était.

\* \* \*

Le Parti socialiste suisse sur la pente glissante et savonneuse de l'antimilitarisme primaire. C'est la "Neue Zürcher Zeitung" (fin mars

dernier, juste avant les élections zurichoises) qui pense pouvoir l'affirmer en détaillant le "curriculum vitae" d'un certain nombre de responsables (surtout sur les bords de la Lim-matt) socialistes.

\* \* \*

La découverte progressive de la campagne de presse à l'échelle mondiale menée par l'Afrique du Sud pour se confectionner une image de marque sur mesure n'a, semble-t-il, pas découragé les responsables des "public relations" de ce régime raciste de persévérer dans leurs efforts de propagande. Voyez ces demi-pages publiées ces derniers temps et régulièrement à grands frais dans un certain nombre de journaux suisses par la "Section de presse" de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Berne. Le rythme des "voyages d'études" dans ce beau pays ne ralentit pas non plus: dans le bulletin du Crédit Suisse de janvier/février dernier, les notes de voyage de M. Hans J. Mast, directeur principal au Crédit Suisse.